



# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 24 janvier 2024**

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui-ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024

Date d'affichage : 11 janvier 2024

**Délibération N° 24-01-2024 / N°11**

Etaient présents les membres en exercice : 73

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot,, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Tournel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 6

Membres votants : 87

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoît François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand

Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Gêneau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossais, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas

Absents excusés : Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Jacques Nick, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Louis Cauvet, Pierre Guillemant, Magali Urbanac, Guillaume Lefebvre, Emmanuel Ioos

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe Vanderbeken,

**Secrétaire de séance : Eric Poulain**

**Titre de la délibération : Animaux errants**

Madame la Vice-Présidente propose au Conseil Communautaire d'adhérer en lieu et place des communes aux chenils repris ci-après.

Madame la Vice-Présidente précise que cette adhésion permet de bénéficier des services du chenil et notamment d'y amener les chiens errants. Le coût de l'adhésion est de 0,70 cts par habitants pour l'année 2024.

L'affectation d'une commune sur l'un ou l'autre des chenils a été réalisée en tenant compte de la proximité du chenil par rapport à la commune

- **Au chenil de la CUA pour les 57 communes suivantes :** Avesnes le Comte, Villers-Chatel, Cambligneul, Aubigny-En-Artois, Agnieres, Camblain L 'Abbe, Bavincourt Frevin-Capelle , Capelle Fermont , Haute-Avesnes , Habarcq , Hermaville , Lattre St Quentin , Noyellette , Montenescourt , Gouves, Agnez Les Duisans , Duisans , Warlus , Berneville, Wanquetin , Hauteville , Noyelle-Vion, Simencourt , Monchiet , Gouy-En-Artois , Fossex , Barly , Bailleulval, Bailleulmont, La Cauchie, La Herliere , Gaudiempre , Warlincourt-Les-Pas , Grincourt-Les-Pas , Humbercamps, Pommier, Berles-Au-Bois, Saint-Amand, Henu, Pas-En-Artois, Mondicourt, Couin, Bienvillers-Au-Bois, Hannescamps, Monchy-Au-Bois, Adinfer, Blairville, Hendecourt-Les-Ransart, Pommera, Famechon, Thievres, Halloy, Sarton, Orville, Amplier, Savy Berlette

Soit 22.859 habitants X 0,70€ = 16.001,30€

- **A la FOURRIERE de l'EARL GOUILLART-THERY de Herlin Le Sec pour les 39 communes suivantes :** Magnicourt En Conte, Frevillers , Chelers, Bailleul aux Cornailles, Béthonsart, Villers Brulin, Tincques, Penin, Berles Monchel, Mingoval, Maizières, Ambrines, Villers Sir Simon, Izel-les-Hameau, Tilloy -les- Hermaville, Manin, Givenchy le Noble, Lignereuil, Denier, Sars le Bois, Magnicourt sur Canche, Houvin-Houvigneul, Berlencourt le Cauroy, Liencourt, Beaufort Blavincourt, , Sombrin, Grand Rullecourt, Beaudricourt, Estrée Wamin, Rebreviette, Ivergny, Sus Saint Léger, Warluzel, Canettemont, Le Souich, Saulty, Coullemont, Couturelle, Beaudricourt

Soit 10.818 habitants X 0,70€ = 7.572,60€

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 10 janvier 2024, le conseil Communautaire décide à l'unanimité :  
-de signer les conventions de partenariat pour l'année 2024 pour un montant de 16 001,30 € pour la CUA et de 7 572,60 € pour la fourrière de l'EARL Gouillart Théry.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 01/02/2024 et publication ou notification du 01/02/2024

